

LES SERVICES INTERCOMMUNAUX ET COMMUNAUX DÉSORMAIS ACCESSIBLES AUX PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES GRÂCE À ACCEO !

Mis en ligne le 22 novembre 2021

Depuis le 22 novembre 2021, les usagers sourds ou malentendants peuvent utiliser gratuitement l'application ACCEO pour contacter par téléphone ou sur place, à l'accueil, les services de la communauté de communes et ses 12 communes membres.

La solidarité et la lutte contre les inégalités est axe prioritaire du projet de territoire d'Erdre & Gesvres. Celui-ci accorde une importance majeure au maintien et au développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées.

Afin de faciliter l'accès des personnes sourdes ou malentendantes aux services de la Communauté de communes et des communes, le dispositif ACCEO est officiellement lancé le lundi 22 novembre 2021.

Solution de mise en relation entre les personnes sourdes ou malentendantes et les services publics du territoire d'Erdre & Gesvres, le dispositif est déployé sur l'ensemble des sites et des services de la Communauté de communes et des communes.

Grâce à une application gratuite disponible sur smartphone ou sur tablette, ACCEO propose deux solutions pour faciliter en direct la communication entre l'utilisateur et les agents d'accueil : la transcription instantanée de la parole et l'intervention d'un traducteur en langue des signes. De nombreux traducteurs sont disponibles instantanément aux heures d'ouverture des bureaux, à l'image d'un centre d'appel. Ces services sont valables pour les accueils physiques mais aussi pour les appels téléphoniques.

Avec ACCEO, les échanges sont fluides et confortables pour tous (entendants, déficients auditifs, sourds ou malentendants). Chacun s'exprime selon son mode de communication en ayant l'assurance d'être compris.

Pour l'utiliser, il suffit de télécharger gratuitement l'application ACCEO sur un smartphone ou une tablette ou de vous rendre à un poste d'accueil d'un service public.

Accéder au service en ligne

www.acce-o.fr/client/erdre-et-gesvres ↗



☰ RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00

